

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DE TRIENT

DU 13 JUIN 2022

PRESIDENT : M Bertrand Savioz

SECRETAIRE : M. Christian Goumand

PRESENTS : 18 personnes sont présentes y compris le conseil bourgeoisial. 4 personnes se sont excusées.

Le président débute la séance à 19H15 en saluant les personnes présentes.

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 07 juin 2021

Le PV de l'assemblée du 07 juin 2021 a été publié sur le site au moment de la convocation.

Personne n'en demande la lecture

Il est approuvé sans observation et à l'unanimité par l'assemblée.

2. Présentation des comptes de l'exercice 2021

Les comptes 2021, ainsi que le bilan, publiés sur le site internet de la commune sont commentés par le secrétaire. Le compte de fonctionnement laisse apparaître un excédent de financement de Fr. 972.40. Il précise que l'éventuel dividende du Triage forestier reste acquis à la commune, car celle-ci gère toute l'activité bourgeoisiale (personnel- entretien des forêts etc..).

3. Rapport de l'organe de contrôle

M Benoit Bender, réviseur agréé de la fiduciaire Bender donne lecture du rapport de révision des comptes pour l'exercice 2021 qui propose à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés.

4. Approbation des comptes de l'exercice 2021

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

5. Divers

Monsieur Olivier Couach, conseiller en charge de la Bourgeoisie informe l'assemblée des modifications de la clé de répartition en raison de l'agrandissement du patrimoine forestier de Martigny suite à la fusion de Martigny et Charrat.

Les versements du dividende du Triage et la distribution d'une partie du fonds forestier de réserve sont commentés.

La parole n'étant pas demandée, le président clôt la séance à 19h26

Le Président :

B. Savioz

Le Secrétaire :

C. Goumand